

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 58
Membres absents : 20
Procurations : 14

Séance du 21 septembre 2022
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 21 du
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M ; Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 15/09/2022
Date de transmission : 28/09/2022
Date de mise en ligne : 28/09/2022

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. Pascal TURRI), M. BERNASCONE Gilbert, Mme CAILLEAUX Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

16^{ème} QUESTION

Eau potable & Assainissement – Autorisation de lancer et de signer un accord-cadre à bons de commande d'entretien et de réparation des fuites sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement de SAINT-LOUIS Agglomération - Période 2023-2026

(DELIBERATION n° 2022-156)

L'actuel accord-cadre de travaux de réparation des fuites, de réalisation des branchements neufs et de petites extensions sur le réseau d'eau potable de SAINT-LOUIS Agglomération - Période 2020 -2022, arrive à son terme le 31 décembre 2022. Après réorganisation partielle des prestations selon de nouveaux secteurs géographiques, une nouvelle consultation doit donc être lancée suivant une procédure adaptée.

Suite à la mise en œuvre de cette consultation, pour chaque lot attribué, un nouvel accord-cadre sera conclu pour une durée de 4 ans fermes à compter du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2026. Il ne sera pas reconductible.

Les bons de commande seront susceptibles de varier dans les limites suivantes :

- ❖ Lot 1 : Secteur géographique des communes de Folgensbourg, Wentzwiller, Neuwiller, Hagenthal-le-Bas, Hagenthal-le-Haut, Liebenswiller et Leymen
 - montant minimum de commande : 100 000 € HT
 - montant maximum de commande : 1 025 000€ HT

- ❖ Lot 2 : Secteur géographique des communes de Knœringue, Ranspach-le-Bas, Ranspach-le-Haut, Attenschwiller, Michelbach-le-Bas, Michelbach-le-Haut
 - montant minimum de commande : 100 000 € HT
 - montant maximum de commande : 1 025 000€ HT

- ❖ Lot 3 : Secteur géographique des communes de Brinckheim, Kappelen, Helfrantzkirch, Wahlbach, Zaessingue, Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut, Stetten, Sierentz et Uffheim (à partir du 1^{er} mai 2023 uniquement)
 - montant minimum de commande : 100 000 € HT
 - montant maximum de commande : 1 025 000€ HT

- ❖ Lot 4 : Secteur géographique des communes de Steinbrunn-le-Haut, Rantzwiller, Kœtzingue, Waltenheim, Geispitzen, Schlierbach et Landser
 - montant minimum de commande : 100 000 € HT
 - montant maximum de commande : 1 025 000€ HT

- ❖ Lot 5 : Secteur géographique des communes de Kembs, Bartenheim et Rosenau
 - montant minimum de commande : 100 000 € HT
 - montant maximum de commande : 900 000€ HT

Pour chaque lot, ces montants s'entendent sur la durée globale de l'accord-cadre.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à lancer la consultation en objet ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le futur accord-cadre correspondant à chaque lot, ainsi que tous les documents présents et à venir, incluant les éventuelles modifications d'accord-cadre quel que soit leur montant, nécessaires à son exécution.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 27 septembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

